

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

COP 21 PARIS Décembre 2015

**Mieux vaut prendre le changement par la main
Avant qu'il ne vous prenne par la gorge
Winston Churchill**

L'anecdote est saisissante. La principale occupation actuelle des policiers de Californie – USA – est la recherche de voleursd'eau. En effet, depuis que cet Etat américain vit la pire sécheresse de son existence, des citoyens transportant de gros bidons bravent la réglementation en tentant de les remplir par les " bouches d'incendie ".

Autres lieux, autres phénomènes. En Asie, alors qu'on en est au début de la période de la mousson, des hyper cyclones, comme Hayan, détruisent des régions entières, entraînant de milliers de victimes.

Ces situations exceptionnelles qui résultent de changements climatiques importants illustrent toute l'importance de la 21 eme Conférence internationale sur le Climat – COP 21 – prévue en Décembre 2015 à Paris.

Initiée en 1992 à Rio de Janeiro, cette rencontre annuelle rassemble les Etats signataires de la Convention cadre sur le Changement Climatique des Nations Unies en vue d'aboutir à un accord universel et contraignant permettant de lutter efficacement et durablement contre les dérèglements climatiques.

L'objectif visé est, non seulement de réduire les émissions de gaz à effet de serre –GES- responsables du réchauffement climatique, mais également de faire comprendre à tous que la Terre est, comme le soulignait récemment le Pape François, " un héritage commun dont les fruits doivent bénéficier à tous ".

Certes, les changements climatiques se manifestent sous des formes diverses. C'est ainsi que le réchauffement des océans et la fonte des glaciers, particulièrement au Nord de l'Europe, font monter le niveau des mers, entraînant la disparition de beaucoup d'îles et faisant peser de sérieuses menaces sur l'existence même de certains Etats côtiers, même en Afrique.

Le dérèglement climatique se manifeste également par des sécheresses extrêmes, facteur d'immenses incendies de forêts, une grande fréquence de pluies diluviennes entraînant des inondations catastrophiques, des tempêtes tropicales fortes et l'apparition, depuis peu, de cyclones hors normes comme ceux observés en Asie ou en Amérique du sud.

Or, le Sénégal fait partie des dix (10) pays africains les plus vulnérables aux changements climatiques.

De ce fait, nous ne pourrions nous prémunir de ces éléments catastrophiques que grâce à une meilleure connaissance des phénomènes météorologiques, la mise en place effective de systèmes d'alerte précoce, une bonne centralisation des paramètres et renseignements météorologiques et, bien sûr, une meilleure organisation des services de la Météorologie.

Il faut, en outre, une collaboration soutenue entre les structures chargées de la Météorologie, de l'Environnement, des Eaux et forêts, des services maritimes et, également et surtout, des Chercheurs, Universitaires et autres Experts en Climatologie, en Prévisions météorologiques et Sciences de l'Environnement.

On le voit, la " Politique climatique " concerne l'ensemble des structures de l'Etat.

Or, bien que les questions de " dérèglements climatiques " aient été confiées au Ministère du Développement durable, il y a que la suppression de l'Agence nationale de la Météorologie – ANAMS –, peu avant la Présidentielle de 2012, avec le transfert de toutes les activités météorologiques au sein de l'Agence de l'Aviation civile – ex. ANACS –, rend difficile la participation efficiente des services météo à la COP 21.

Dans un pays où existent l'Agence de " la maison de l'outil ", de " la muraille verte " ..., supprimer l'agence qui regroupe l'ensemble des services météorologiques – de la Protection aéronautique, la Prévision, la Climatologie, jusqu'à l'assistance maritime – et qui a eu à gérer l'immense projet " Bawnaan – Pluies artificielles ", a dû relever d'autres considérations qu'une simple réorganisation administrative.

La Contribution du Sénégal

Les engagements du Sénégal et notre Contribution à la COP 21 ne sont pas encore connus. Certes, certains pays africains comme le Gabon, ont

déjà annoncé la couleur en prenant des initiatives fortes pour le renforcement du Pool africain, comme le " Climate South Initiative ", pour une approche concertée du changement climatique.

Et, comme le fait remarquer notre compatriote Makhtar Diop, Vice-président de la Banque Mondiale, l'Afrique qui est le continent qui émet le moins de CO2 par habitant, doit " imposer un ordre du jour et non en subir un ".

Au niveau national, il faut déplorer le fait que les réunions tenues autour de M. le Premier Ministre n'éclairent nullement sur la compréhension globale du problème posé et la volonté de notre pays d'y faire face. Et le fait de ne convier que les Départements de la Santé, de la Pêche et du Développement durable pour la préparation de la COP 21, nous semble être une grosse erreur.

En effet, il ne s'agit nullement de prendre quelques engagements théoriques pour les besoins de la COP 21, mais de profiter de cette opportunité pour amorcer une politique de développement durable sérieuse qui passe par des mesures urgentes en matière d'environnement, l'engagement ferme de lutter contre la déforestation et une nouvelle orientation de notre politique énergétique.

Mais, c'est surtout dans le domaine de l'agriculture et de la gestion de l'eau que notre pays doit amorcer un virage important au vu des dérèglements climatiques et de nos besoins en sécurité alimentaire.

Protection de l'Environnement et lutte contre la Déforestation

Cette protection passe forcément par quelques décisions à usage interne telles que :

1. La suppression de l'importation des véhicules " diesel " d'un certain âge, toutes catégories confondues, pour faire face à l'augmentation très forte des maladies pulmonaires, notamment de l'asthme des enfants ;

2. Le renouvellement des parcs automobiles par des véhicules neufs à carburant " non diésel " et le regroupement des garages mécaniques dans des zones non habitées, pour une meilleure qualité de l'air. On sait à présent, qu'on n'a pas besoin de respirer le diesel, *il traverse la peau* ;

3. L'application de la réglementation en matière de " nuisances phoniques " à l'aéroport, avec interdiction de certains vols et types d'avions, notamment à certaines heures.

S'agissant de nos forêts, il devient de moins en moins acceptable d'assister à une déforestation massive et frauduleuse de certaines zones de notre territoire au profit d'industriels, notamment asiatiques, installés dans des pays frontaliers. De même, il devient insupportable d'assister à des déclassements de forêts, protégées pendant des décennies, au profit de communautés civiles ou religieuses. Des exemples récents ont montré que de véritables " portions de notre territoire " peuvent se retrouver comme patrimoine familial de membres de ces communautés.

Nouvelle Orientation de notre Politique Energétique

L'énergie occupe une place centrale dans les problèmes de gaz à effet de serre – GES -. Du reste, les points les plus importants de la COP 21 de Paris concernent l'énergie et les mesures contraignantes à prendre en ce qui concerne la " dé carbonisation ".

Certes, l'Afrique est le continent qui émet le moins de dioxyde de carbone, mais il est le plus menacé par les mesures contraignantes envisagées à Paris.

Concernant notre politique énergétique, elle ne saurait reposer sur les investissements liés à des centrales à charbon, déjà dangereuses pour nos populations et appelées à devenir non rentables avec la politique du " bas carbone " imposée par la Communauté internationale. Déjà, l'Allemagne a annoncé le 2 Juillet dernier, sa décision d'arrêter une grande partie de ses centrales à charbon – 5 dès cette année -.

Il serait dommage de recycler en Afrique, ce qui est en train d'être supprimé en Europe et dans le monde.

Quant à notre pays, nous pouvons assurer notre indépendance énergétique en investissant dans les énergies renouvelables. Un pas important a été fait – à titre d'exemple – avec le Centre de Conférence de Diamniadio, alimenté en grande partie par l'énergie solaire.

Avec les progrès réalisés en matière d'efficacité énergétique et le mix-énergétique, notre pays devrait pouvoir se passer, à court terme, des centrales à charbon.

Politique agricole et Gestion de nos ressources en eau

En matière agricole, il semble nécessaire de revoir certaines mesures

relatives au bio-carburant, compte tenu de la superficie réduite de notre territoire et des besoins croissants en terres cultivables.

Il en est de même de la Compagnie Sucrière – CSS -, qui occupe d'immenses terres, très fertiles, utilisées pour la production de sucre non rentable et qui utilise, en outre, énormément d'eau et d'énergie.

Alors que les agences de l'ONU annoncent que la demande en eau va augmenter de plus de 55 % d'ici 2050, et que plus de 20 % des eaux souterraines mondiales sont surexploitées, nous nous devons de réfléchir déjà sur les défis auxquels notre pays sera confronté dans un futur proche.

Nos difficultés en fourniture d'eau potable et de production d'électricité doivent nous amener à nous interroger sur certaines politiques suivies jusqu'à présent.

Nous ne devons pas continuer à observer ces millions de litres d'eau du fleuve Sénégal, qui se déversent à chaque seconde dans l'océan, sans nous demander si le projet des " vallées fossiles " n'a pas été abandonné prématurément.

On peut également se poser la même question concernant le " canal du cayor ", surtout en ce moment où les régions de Diourbel, Kaolack, Kaffrine et Fatick souffrent d'un manque d'eau permanent.

Il faudra bien nous interroger sur l'utilité de cet organisme qu'est l'OMVS, organisme budgétivore qui ne nous a apporté aucune solution ni en matière de navigabilité sur le fleuve, ni en développement de la pêche fluviale, ni en augmentation de notre fourniture d'électricité.

Je me demande toujours, à quoi nous sert le Barrage de Manantali ?

Et dans le domaine économique, les changements climatiques, avec leurs conséquences prévisibles, doivent nous obliger à prendre nous-même en charge la fourniture de l'eau pour la consommation des populations, de même que sa répartition pour les besoins agricoles et autres.

A l'évidence, on ne doit plus confier à une société étrangère comme la SDE / Lyonnaise des eaux, un secteur aussi stratégique que la gestion de notre fourniture d'eau, alors qu'en même temps, notre pays peine à assurer les équipements nécessaires avec la SONES.

En effet, il y a quelque chose d'insupportable à regarder ces femmes et leurs enfants portant des bassines à la recherche de l'eau, ou d'apprendre le calvaire de ces familles obligées de veiller presque toutes les nuits, attendant que le robinet leur apporte un peu d'eau.

On semble avoir oublié que notre pays, qui fait moins de 200.000 Km 2 avec une population de moins de 15 millions d'habitants, bénéficie d'un véritable don de Dieu, avec trois (3) fleuves sur son territoire.

Enfin, et même s'il s'agit d'une volonté gouvernementale, on peut s'interroger sur la pertinence de la politique d'autosuffisance en riz par la vallée du fleuve, avec une utilisation massive des terres les plus fertiles pour un résultat loin d'être rentable économiquement.

La COP 21 nous donne l'occasion de passer en revue certaines options, de remettre en cause certaines " certitudes " et surtout, de donner l'occasion à nos chercheurs, experts, climatologues, agronomes, ingénieurs et universitaires de faire part au Gouvernement de leurs convictions et de leurs doutes.

De même, nos juristes, historiens et géographes devront forcément plancher sur la " délimitation exacte de nos frontières " avec les pays limitrophes et tout particulièrement avec nos voisins du Nord et de l'Est.

Et de grâce, laissons les réfléchir et nous parler.

Nous savons bien que M. le Président de la République participera à la **COP 21** de Paris en Décembre prochain, mais au vu des mesures prises par le Gouvernement, nous craignons fort que le **Sénégal soit absent**.

Dakar, le 30 Août 2015

Djibril Birasse BA

Fonctionnaire retraité de l'Aéronautique Civile

Météorologiste – Juriste en Droit privé

Ancien Chargé d'Enseignement à l'UCAD

dbba25@yahoo.fr